



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Juillet 2017

## **SYNTHÈSE DU COMITÉ SYNDICAL DU SYTRAL DU VENDREDI 21 JUILLET 2017**

### **■ Création d'un titre de transport spécifique en cas de pic de pollution**

Comme de nombreuses agglomérations, la Métropole de Lyon est chaque année confrontée à des pics de pollution. Parmi les mesures préconisées, certaines visent à limiter le trafic automobile et à favoriser le report sur les transports en commun. Dans ce cadre, des mesures de gratuité ont été testées dans plusieurs agglomérations. Le bilan de ces expérimentations fait apparaître un coût extrêmement élevé, pour un effet limité. A Lyon, le coût d'une journée de gratuité est estimée à 400k€, alors que l'augmentation de la fréquentation constatée est comprise entre 3 et 4%. La gratuité des transports en commun est par ailleurs jugée inéquitable vis-à-vis des 450 000 usagers abonnés du réseau TCL.

Dans un tel contexte, les élus du comité syndical du SYTRAL ont voté la création d'un titre spécifique à prix réduit, 3€ la journée, qui pourra être proposé afin de faciliter l'usage des transports en commun en cas de pic de pollution, tout en limitant les pertes de recettes. Le tarif de ce titre, valable toute la journée, est largement inférieur au titre 24H (5,60€) ainsi qu'au coût de deux tickets unité (3,60€).

### **■ Adaptation de l'offre des réseaux TCL, Libellule et Cars du Rhône**

L'objectif du SYTRAL est d'offrir la meilleure offre transport pour les habitants en proposant un service de qualité adapté aux territoires et accessible au plus grand nombre. Le SYTRAL définit ainsi une politique d'aménagement des transports qui est régulièrement réévaluée.

Une commission d'adaptation de l'offre du SYTRAL se réunit deux fois par an pour élaborer des propositions visant à adapter les réseaux aux enjeux de développement des territoires, aux évolutions des déplacements sur le réseau et au contexte économique dans lequel les collectivités locales évoluent.

Ces adaptations sont le résultat d'un travail de concertation entre le SYTRAL et les élus des communes concernées. Elles concernent principalement l'adaptation de l'offre au quotidien, les mesures d'optimisation de l'offre, la prise en compte des demandes des communes et générateurs pour les lignes régulières, et les adaptations à apporter sur les lignes scolaires en fonction des effectifs transportés et de l'évolution de la sectorisation des établissements.

Les élus du comité syndical ont ainsi adoptés les propositions d'adaptation qui se mettront en place dès la rentrée. Parmi celles-ci, on peut retenir l'amélioration de l'offre sur la ligne T3 avec une fréquence à 6 minutes à l'heure de pointe au lieu de 7,5 minutes et à 12 minutes en heure creuse au lieu de 15 minutes actuellement.

**CONTACTS PRESSE**

Olivia Vansoen : Responsable des relations presse / [vansoen@sytral.fr](mailto:vansoen@sytral.fr) / 06 74 35 39 61

Camille Bastie : Attachée de presse / [bastie@sytral.fr](mailto:bastie@sytral.fr) / 06 71 18 32 66

